

PRECISIONS ET COMMENTAIRES RELATIFS AU CHAPITRE C – MATERIAUX ET PRODUITS DE CONSTRUCTION DU CCT RW 99

C. 2.3.1.2. TERRE ARABLE

Indiquer le pH admissible.

Pour le E. 3.1.2 (Remblais de terre pour gazonnement et plantations – Clauses techniques) et le O. 2.1.1 (Plaques ou rouleaux de gazon).

C. 2.3.1.3. TERRE VEGETALE DE SUBSTITUTION

Indiquer si des terres de substitution peuvent être utilisées.

Pour le E. 3.1.2 (Remblais de terre pour gazonnement et plantations – Clauses techniques) et le O. 2.1.1 (Plaques ou rouleaux de gazon).

C. 3.4.5.1. SABLE POUR REVETEMENTS EN BETON – NATURE ET ORIGINE

Le cas échéant, indiquer si les sables peuvent être de catégorie PB (réseau III).

Pour le G. 1.2.1 (Revêtements en béton de ciment – Matériaux).

C. 4.4.2. PIERRES POUR BETON DE CIMENT – NATURE ET ORIGINE

Le cas échéant, indiquer si les pierres peuvent être de catégorie intrinsèque C (réseau III).

Pour le G. 1.2.1 (Revêtements en béton de ciment – Matériaux).

C. 6.2.2. BLOCS LEGERS – SPECIFICATIONS

Le cas échéant, indiquer les dimensions des blocs et les tolérances sur celles-ci.
Indiquer la masse volumique apparente des blocs.

Pour le E. 3.5.1.2 (Remblais en blocs légers – Note de calcul et plans).

C. 11.2. FINES POUR PRODUITS D'INJECTION

Indiquer les prescriptions à respecter.

Pour le M. 2.11.2.1 (Relèvement et/ou stabilisation de revêtement en béton par injection – Matériaux).

C. 11.3 FUMÉES DE SILICE

Indiquer l'indice d'activité.

C. 12.12 ADDITIF POUR LIANT

Le cas échéant, indiquer le type de bitume de base, l'additif utilisé et sa proportion dans le liant.

Pour le G. 2.2.1 (Revêtements hydrocarbonés – Matériaux).

C. 12.20.2. LIANT SYNTHÉTIQUE PIGMENTABLE

Indiquer si des polyoléfines doivent être ajoutées au liant synthétique pigmentable.

Pour le G. 2.2.2.2.3 (Revêtements minces discontinus) et le G. 3.2.1.2 (Liants pour enduits et R.B.C.F.).

C. 26.2.2. GEOCOMPOSITE DRAINANT – MEMBRANE IMPERMEABLE

Indiquer l'épaisseur et la masse surfacique du produit.

Pour le I. 1.2.2.3 (Drainage – Exécution – Type 3) et le J. 8.2.1 (Imperméabilisation des maçonneries et du béton – Matériaux).

C. 26.2.3. GEOCOMPOSITE DRAINANT – NOYAU DRAINANT

Indiquer les performances mécaniques des noyaux drainants.

Pour le I. 1.2.2.3 (Drainage – Exécution – Type 3) et le J. 8.2.1 (Imperméabilisation des maçonneries et du béton – Matériaux).

C. 26.2.4. GEOCOMPOSITE DRAINANT – GEOCOMPOSITE DRAINANT

Indiquer le nombre de faces recouvertes d'un filtre en géotextile et la présence éventuelle d'une membrane imperméable.

Indiquer également la hauteur et l'épaisseur du géocomposite, ainsi que sa capacité d'écoulement d'eau.

Pour le I. 1.2.2.3 (Drainage – Exécution – Type 3) et le J. 8.2.1 (Imperméabilisation des maçonneries et du béton – Matériaux).

C. 28.2.3. SPECIFICATIONS PARTICULIERES DE LA PIERRE BLEUE

Indiquer le genre de taille.

Pour le G. 4.2.1.1 (Pavage en pierre naturelle – Exécution – Matériaux), le J. 7.2.1 (Maçonnerie en pierre naturelle – Clauses techniques – Matériaux) et le K. 3.2 (Ouvrages en maçonnerie).

C. 28.6.1. MOELLON

Indiquer les ouvrages ou parties d'ouvrages où sont admis les moellons en pierre d'ardoise.

Pour le J. 7.2.1 (Maçonnerie en pierre naturelle – Clauses techniques – Matériaux) et le K. 3.2 (Ouvrages en maçonnerie).

C. 28.6.2.3. TYPE DE MOELLON

Indiquer si la face bouchardée a ou n'a pas un encadrement ciselé ou un « tranche-fil ».

Pour le J. 7.2.1 (Maçonnerie en pierre naturelle – Clauses techniques – Matériaux) et le K. 3.2 (Ouvrages en maçonnerie).

C. 28.6.10. MOELLONS BRUTS

Indiquer la masse des moellons bruts.

Pour le J. 10.2.1.1 (Perrés – Matériaux).

C. 31.1.2 SPECIFICATIONS RELATIVES AUX BORDURES FAÇONNEES EN PIERRE BLEUE

Indiquer si la face supérieure est taillée.

Pour le H. 1.1.2.1 (Bordures en pierre naturelle – Matériaux).

C. 31.1.3. SPECIFICATIONS RELATIVES AUX BORDURES DE LIBAGE EN PIERRE BLEUE

Indiquer les dimensions.

Pour le H. 1.1.2.1 (Bordures en pierre naturelle – Matériaux).

C. 31.1.4. SPECIFICATIONS RELATIVES AUX BORDURES RUSTIQUES EN GRES DRU

Indiquer les dimensions.

Pour le H. 1.1.2.1 (Bordures en pierre naturelle – Matériaux).

C. 35.1.2. CANIVEAUX PREFABRIQUES – EN BETON SANS GRILLE – SPECIFICATIONS

Indiquer les dimensions des caniveaux à fente.

Pour le I. 7.2.1 (Caniveaux – Matériaux).

C. 35.2.2. CANIVEAUX PREFABRIQUES – AVEC GRILLE METALLIQUE – SPECIFICATIONS

Indiquer les dimensions du profil en travers, et éventuellement les caractéristiques des grilles.

Pour le I. 7.2.1 (Caniveaux – Matériaux).

C. 35.3. CANIVEAUX PREFABRIQUES – EN POLYESTER ARME

Indiquer les prescriptions.

Pour le I. 7.2.1 (Caniveaux – Matériaux).

C. 38.2. TUYAUX EN BETON

Indiquer si l'utilisation d'un ciment à haute résistance aux sulfates est obligatoire.

Pour le I. 1.2.1 (Drainage – Matériaux) et le I. 2.2 – 5.2 (Canalisations en tuyaux – Clauses techniques).

C. 41.1.2. AVALOIRS – SPECIFICATIONS

Pour les zones piétonnes, indiquer que la charge d'épreuve pour les avaloirs est de 25 t.

Pour les postes I9130 et I9140 du C.P.N.

C. 44.3. ELEMENTS PREFABRIQUES EN L.

Indiquer les dimensions et les charges à prévoir.

Pour le J. 4.2.1 (Petits ouvrages en éléments préfabriqués en béton armé – Clauses techniques - Matériaux) en ce qui concerne les dimensions et le J. 4.2.2 (Petits ouvrages en éléments préfabriqués en béton armé – Clauses techniques - Exécution) en ce qui concerne la charge.

C. 44.4 ELEMENTS DE PERTUIS

Indiquer les dimensions et les charges à prévoir.

Pour le J. 4.2.1 (Petits ouvrages en éléments préfabriqués en béton armé – Clauses techniques - Matériaux) en ce qui concerne les dimensions et le J. 4.2.2 (Petits ouvrages en éléments préfabriqués en béton armé – Clauses techniques - Exécution) en ce qui concerne la charge.

C. 52.2.1.6.1.2. ESSAIS DE COMPOSITION ET C. 52.2.1.6.1.3. ESSAIS DE COMPORTEMENT

Indiquer les prescriptions relatives à la composition.

Pour le L. 3.2.3.2.1 (Marquages routiers – Clauses techniques – Matériaux).

C. 52.2.1.6.1.3. ESSAIS DE COMPORTEMENT

Indiquer les prescriptions relatives au comportement.

Pour le L. 3.2.3.2.1 (Marquages routiers – Clauses techniques – Matériaux).

C. 52.2.2.1.2. BILLES DE VERRE – GROSSES BILLES

Indiquer si les grosses billes sont utilisées comme billes de saupoudrage.

En cas d'utilisation de poste L9910 du C.P.N.

Pour les types C, D, E et H, indiquer si les billes de verres de prémélange type 1, 2 sont utilisées pour la fabrication des produits thermoplastiques.

Pour le L. 3.2.3.2.1 (Marquages routiers – Clauses techniques – Matériaux).

C. 52.2.3.1. PRODUIT ANTIDERAPANT

Indiquer la granularité.

Pour le L. 3.2.3.2.1 (Marquages routiers – Clauses techniques – Matériaux).

C. 52.3.1. LIVRAISON

Indiquer le lieu de livraison.

Pour le L. 3.2.1.2 (Marchés de fournitures).

C. 55.1. TABLE

Le cas échéant, indiquer les dimensions prescrites.

Pour le O. 4.1.2.1 (Tables – Matériaux).

C. 55.2. BANCS

Le cas échéant, indiquer les dimensions prescrites.

Pour le O. 4.2.2.1 (Bancs – Matériaux).

C. 55.3.2.1. POUBELLE A TETE BASCULANTE – DESCRIPTION

Indiquer le système de protection des matériaux ferreux à utiliser.

Pour le O. 4.3.2.1 (Poubelles – Matériaux).

C. 55.4.1. MINI-CONTENEURS – DONNEES GENERALES

Le cas échéant, indiquer la contenance.

Pour le O. 4.4 (Mini-conteneurs).

C. 55.5.4. BORNE CONIQUE EN ACIER, FIXE

Le cas échéant, indiquer la couleur des bornes.

Pour le O. 4.5.1.1 (Mobilier urbain – Bornes – Matériaux).

C. 55.5.5. BORNE CONIQUE EN ACIER, AMOVIBLE

Le cas échéant, indiquer la couleur des bornes.

Pour le O. 4.5.1.1 (Mobilier urbain – Bornes – Matériaux).

C. 55.6. BAC-JARDINIÈRE

Le cas échéant, indiquer les dimensions.

Pour le O. 4.6 (Bacs-jardinières).

C. 56. MATERIAUX POUR PROTECTION DE BERGES ET DE TALUS

Le cas échéant, indiquer les prescriptions nécessaires.

C. 57.1.1. ELEMENTS EN CONTACT AVEC L'EAU POTABLE

Le cas échéant, indiquer la composition des mélanges.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 57.1.2. CLAUSES TECHNIQUES GENERALES

Le cas échéant, indiquer le type d'appareil et/ou d'élément constitutif.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 57.2.1.1. DIMENSIONS DE RACCORDEMENT

Le cas échéant, indiquer les trous de forage.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 57.3.3. JOINTS A INSERT METALLIQUE

Le cas échéant, indiquer le type de joint.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 58.1.1. TUBES

Le cas échéant, indiquer l'épaisseur des tubes ainsi que le type d'assemblage et de joint.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 58.5.1. TUBES EN PVC-U – GENERALITES

Le cas échéant, indiquer la série à laquelle appartiennent les tubes PVC-U.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.1.1.1. ROBINETTERIE – GENERALITES

Indiquer le type de robinet-vanne.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.1.1.3. ROBINETS VALVES A CERCLES METALLIQUES

Indiquer si les dispositions relatives aux robinets-vannes DN 60/PN 10 et DN 125/PN 10 sont d'application.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.1.1.4.3. APPAREILS COMBINAISON

Indiquer si les sorties des appareils « combinaison à 3 ou 4 directions » sont équipées du montage de l'obturateur.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.2. VENTOUSES

Indiquer le type et la hauteur des ventouses, et si elles sont équipées d'un robinet d'isolement incorporé.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.3. CLAPETS DE NON-RETOUR

Indiquer le type de clapet de non-retour.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.4. REDUCTEURS DE PRESSION

Indiquer les caractéristiques des réducteurs de pression.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.5. SOUPAPES DE SURETE

Indiquer la pression de tarage des soupapes de sécurité, et indiquer si elles sont équipées d'un manomètre.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.6. FILTRES OU BOITES A FILTRE

Indiquer la hauteur maximale des filtres.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.8.1.3.1. BOUCHES A CLEF CARREES OU RECTANGULAIRES

Le cas échéant, indiquer les mentions portées par le tampon des bouches à clef.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.10 BORNES D'INCENDIE

Indiquer si le dernier alinéa du point 10.3 de la norme NBN S 21-019 (bornes d'incendie) est d'application.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.11.2. PAVES REPERES

Le cas échéant, indiquer les mentions portées par les pavés repères.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.11.3. BORNES REPERES

Le cas échéant, indiquer les mentions portées par les bornes repères.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.11.4. BANDES PLASTIQUES DE SIGNALISATION

Le cas échéant, indiquer les mentions portées par les bandes plastique de signalisation.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.12.1.1. GAINES – GENERALITES

Indiquer les caractéristiques des gaines.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 59.12.1.2. GAINES EN ACIER

Le cas échéant, indiquer l'épaisseur des gaines en acier.

Pour le P. 1.1 (Pose des tuyaux, appareils et accessoires – Description).

C. 62.1.2. POTELET DE BALISAGE

Indiquer si le potelet peut être amputé de sa fiche.

Pour le L. 3.3.2.1. (Le balisage des routes – Matériaux).

C. 62.1.3. CATADIOPTRE

Indiquer si le catadioptre peut être remplacé par un film type 3.

Pour le L. 3.3.2.1. (Le balisage des routes – Matériaux).